

Catégorie

A

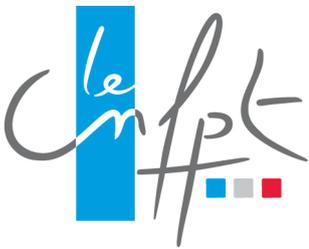
BILAN DU CONCOURS INTERNE DE COLONEL DE SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS

SESSION 2023

SAPEURS-POMPIERS



QUAND LES TALENTS
GRANDISSENT,
LES COLLECTIVITÉS
PROGRESSENT



BILAN DU CONCOURS INTERNE DE COLONEL DE SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS SESSION 2023

SOMMAIRE

BILAN

OBSERVATIONS GÉNÉRALES	2
I. COMPOSITION DES JURYS	3
II. CORRECTEURS ET CORRECTRICES	4
III. EXAMINATEURS ET EXAMINATRICES	5
IV. SUJETS DES ÉPREUVES ÉCRITES ET COMMENTAIRES DES CORRECTEURS ET CORRECTRICES	6
V. EXEMPLES DE SUJETS TIRÉS AU SORT AUX ÉPREUVES ORALES	8
VI. COMMENTAIRES DES EXAMINATEURS ET EXAMINATRICES AUX ÉPREUVES ORALES	9

DONNEES STATISTIQUES

I. POSTES OUVERTS AU CONCOURS INTERNE	10
II. REPARTITION DES CANDIDATS PAR CENTRES D'ECRITS	10
III. PROFIL DES CANDIDATS	11
IV. NOTES AUX EPREUVES	15

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Le concours interne de Colonel de sapeurs-pompiers professionnels, session 2023, a été ouvert par arrêté du Président du Centre national de la fonction publique territoriale en date du 5 décembre 2022.

Le nombre de postes ouverts était de 12.

La période d'inscription était fixée du 30 janvier au 3 mars 2023.

Les candidats ont participé aux épreuves écrites d'admissibilité les 22, 23 et 24 mai 2023, dans les centres d'écrits de Paris, Cayenne et Saint-Denis de la Réunion.

L'admissibilité a été prononcée par le jury le 23 juin 2023.

Les épreuves orales ont eu lieu à Paris du 12 au 14 septembre 2023.

La réunion d'admission s'est tenue le 19 septembre 2023.

I. COMPOSITION DES JURYS

Présidente	Marie Jeanne BELLAMY Présidente du conseil d'administration SDIS de la Vienne (86) Conseillère départementale Département de la Vienne (86)
Suppléante	Isabelle MERIGNANT Sous-directrice de la doctrine et des ressources humaines Direction générale de la Sécurité civile et de la gestion des crises (DGSCGC), représentante du Ministère de l'Intérieur
Collège des élus	Marie Jeanne BELLAMY Présidente du conseil d'administration SDIS de la Vienne (86) Conseillère départementale Département de la Vienne (86)
	Guy CROSNIER Vice-président Département de l'Essonne (91)
	Cyrille MOREL Adjoint au Maire Commune de Rennes (35)
Collège des personnalités qualifiées	Cécile MACAREZ Directrice-adjointe de la direction du SDIS SDIS des Pyrénées-Atlantiques (64)
	Isabelle MERIGNANT Sous-directrice de la doctrine et des ressources humaines Direction générale de la Sécurité civile et de la gestion des crises (DGSCGC), représentante du Ministère de l'Intérieur
	Madina RIVAL Professeur des universités en management public au CNAM Directrice Laboratoire LIRSA, Paris (75)
Collège des fonctionnaires territoriaux	Bruno CESCO Colonel Hors-classe Directeur-adjoint SDIS du Bas-Rhin (67)
	Luc Olivier SEHIER Administrateur territorial Adjoint au directeur général, chargé de la coordination et du dialogue avec les communes Bordeaux Métropole (33)
	Frédéric TOURNAY Colonel hors classe Directeur SDIS du Lot-et-Garonne (47)

II. CORRECTEURS ET CORRECTRICES

Monsieur Didier AMADEI

Contrôleur général et directeur départemental du SDIS de la Drôme (26)

Monsieur Patrick BRENNER

Administrateur territorial à la Région Ile-de-France et expert auprès de la Commission européenne

Monsieur Eric CANDAS

Contrôleur général et directeur départemental du SDIS d'Ille-et-Vilaine (35)

Monsieur Rémi CAPART

Chef du bureau de la doctrine, de la formation et des équipements à la direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises (DGSCGC) - Ministère de l'Intérieur et des Outre-mer

Madame Emilia DIDIER

Représentante de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN) à Bruxelles

Madame Anne HARDY

Enseignante juriste et collaboratrice dans un cabinet d'avocat à Cholet (49)

Monsieur Patrick HERTGEN

Médecin de classe exceptionnelle, corps des médecins civils de la Brigade des sapeurs-pompiers de Paris

Monsieur François LANGLOIS

Administrateur général honoraire - retraité

Madame Cécile MACAREZ

Colonelle de sapeurs-pompiers professionnels et directrice départementale adjointe du SDIS des Pyrénées-Atlantiques (64)

Monsieur Laurent SCHLERET

Administrateur territorial et directeur général adjoint solidarité au conseil départemental du Val d'Oise (95)

Madame Elisa SIDGWICK

Adjointe au chef de bureau de la communication et de la coopération internationale au service national de la police ferroviaire (SNPF) - direction centrale de la police aux frontières (DCPAF) - Ministère de l'Intérieur et des Outre-mer

Monsieur François VALLIER

Contrôleur général et directeur départemental du SDIS de la Moselle (57)

III. EXAMINATEURS ET EXAMINATRICES

FINANCES PUBLIQUES	Monsieur Thomas COLLIN Administrateur hors-classe territorial, conseiller en charge des politiques de jeunesse et de l'exécution des réformes - Ministère de l'Education nationale et de la jeunesse (75)
	Madame Laure GERARD Magistrate financière à la Chambre régionale des comptes Pays de la Loire (44)
DROIT ET GESTION DES COLLECTIVITES LOCALES	Monsieur Rémi CAPART Colonel de sapeurs-pompiers-professionnels, chef du bureau de la doctrine, de la formation et des équipements - Ministère de l'Intérieur et des Outre-mer (75)
	Monsieur Sacha DEMIERRE Colonel hors-classe de sapeurs-pompiers professionnels, chef d'État-major interministériel de la zone de défense et de sécurité Est - Préfecture de zone de défense et de sécurité Est-Metz (57)
ANGLAIS	Madame Brigitte BARRY Maître de conférence de classe normale en langue anglaise à l'Université Paris Ouest - Nanterre la Défense (92)
	Madame Cécile BIRKS Maître de conférences en langue anglaise à l'Université Paris Ouest - Nanterre la Défense (92)

IV. SUJETS DES ÉPREUVES ÉCRITES ET COMMENTAIRES DES CORRECTEURS ET CORRECTRICES

❖ COMPOSITION SUR UNE QUESTION DE LA SOCIÉTÉ CONTEMPORAINE

« Le courage est-il une valeur de la société contemporaine ? »

C'est un sujet intéressant, très ouvert mais qui reste sélectif et peut tout à fait correspondre à la réflexion que doit avoir un ou une futur(e) colonel de sapeurs-pompiers professionnels.

Les candidats ont eu tendance à manquer d'originalité et à être trop conformistes dans leurs propos. Trop de copies consacraient toute une partie à des propos historiques intéressants mais éloignés du cœur du sujet. Cependant les candidats ont été intéressés, ont su tirer parti de leur expérience professionnelle et se projeter en mesurant l'engagement sociétal et le courage en lien avec leur métier, notamment sur le management d'équipe.

Les correcteurs conseillent aux candidats de montrer une réflexion personnelle étayée d'exemples. Les sujets n'appellent pas une seule réponse, mais celle-ci doit être construite et présenter une vraie problématique avec discussion, démonstration d'une thèse ainsi qu'une conclusion franche ou nuancée. Il s'agit de rester classique dans la présentation de l'argumentation tout en ne craignant pas de montrer sa personnalité et de faire preuve d'esprit critique.

❖ VALORISATION DE L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

« Le dialogue social »

Sur le fond, certains candidats sont restés trop scolaires et trop généralistes. Sur la forme, plusieurs copies ont encore été traitées sous une approche « note de synthèse », mais dans l'ensemble la commande est respectée. Trop de copies ont été centrées sur le rappel des dispositions législatives et réglementaires.

Les meilleures copies ont été celles qui se sont montrées pertinentes et qui ont permis d'avoir de réelles propositions concrètes et pragmatiques.

Il est conseillé aux candidats de s'appuyer sur le réglementaire, mais de ne pas s'en contenter, il faut savoir le dépasser. Les candidats doivent être davantage dans la réflexion et la production de propositions afin d'éviter de glisser vers la note de synthèse. Il s'agit de donner du sens aux propositions tout en étant innovant et pragmatique. En quoi la proposition formulée est opportune : pour quel objectif, quel but ? Ne pas hésiter à s'ouvrir au-delà du monde sapeur-pompier, à suivre l'actualité. Les correcteurs soulignent l'attention que les candidats doivent apporter à la qualité de l'écriture.

❖ NOTE D'ANALYSE ET DE PROPOSITIONS EN DROIT PUBLIC

« Responsabilités du maire - SDIS »

Le sujet, largement abordé au cours des formations initiales et continues des SPP, reste un domaine que les candidats doivent maîtriser car adapté à la pratique réelle des fonctions de colonel SPP.

De manière générale, les candidats ont démontré une méconnaissance des bases fondamentales de droit public : peu de jurisprudences citées, peu de termes juridiques utilisés et une confusion entre « réglementation » et « législation » dans de nombreuses

copies. Sur la forme, les attendus du plan ont été globalement respectés : introduction, parties et sous-parties.

Les correcteurs conseillent aux futurs candidats d'acquérir les bases du droit public, de connaître les définitions des notions fondamentales du droit public et des grands arrêts du Conseil d'Etat concernant de près ou de loin la sécurité civile. Le sujet doit être traité sous l'angle professionnel mais aussi et surtout sous l'angle juridique.

❖ **NOTE D'ANALYSE ET DE PROPOSITIONS EN UNION EUROPEENNE**

« Les frontières en Europe »

C'est un sujet d'actualité avec une problématique de sécurité intérieure qui implique une réflexion sur le rôle, le fonctionnement et le devenir de l'Union Européenne dans son environnement sécuritaire global.

De nombreux candidats n'ont pas pris de hauteur vis-à-vis du sujet : plan plus ou moins problématisé, idées/propositions pas assez contextualisées ou justifiées ou présentées sous forme de listes. Les candidats disposaient d'une culture globale sur les questions européennes et ont dans l'ensemble réussi à identifier les notions à considérer. Il n'y a pas eu de hors sujet.

Il est conseillé aux candidats d'acquérir une bonne connaissance des enjeux européens et des politiques européennes. Les candidats doivent veiller à exploiter l'ensemble des documents du dossier et respecter les règles de l'introduction (phrase d'accroche, contexte, problématique et énoncé du plan) et que celle-ci reflète leurs connaissances et amène bien le sujet. Il est également conseillé de construire une réflexion au brouillon à travers un plan problématisé et détaillé, intégrant des idées contextualisées et argumentées. Il ne faut pas se contenter de citer les documents mais de démontrer un raisonnement autour de ces documents. Enfin, les candidats doivent soigner leur orthographe ainsi que l'utilisation des sigles et des majuscules.

❖ **NOTE D'ANALYSE ET DE PROPOSITIONS EN QUESTIONS SOCIALES**

« Les enjeux de la précarité énergétique »

C'est un sujet de qualité et d'actualité renvoyant à des questions auxquelles peuvent être confrontés professionnellement les candidats.

Sur le plan formel, les grands attendus méthodologiques de l'épreuve ont bien été intégrés. Cependant, certaines exigences incontournables ont été considérées de manière trop sommaire (problématique, titres porteurs de sens, rédaction avec démonstration et argumentation des développements). Sur le fond, la restitution des idées principales du dossier a manqué de profondeur, l'analyse a trop souvent été superficielle. La seconde partie sur les propositions manquait fréquemment de consistance et, paradoxalement d'opérationnalité.

Les correcteurs conseillent aux candidats de ne pas négliger les impératifs méthodologiques : affiner le plan mis en relief avec des titres porteurs de sens, formuler une problématique suffisamment générale, rédiger convenablement l'ensemble des sous-parties. Les candidats doivent bien analyser le dossier pour être en mesure de faire ressortir les enjeux et idées clés sans négliger les aspects institutionnels. Eviter de réaliser une mini-dissertation en seconde partie car l'objet de l'épreuve est de tester l'opérationnalité de la pensée du candidat. Enfin, veiller à coller au sujet et répondre à la question posée et non se laisser porter par les connaissances dont le candidat dispose.

V. EXEMPLES DE SUJETS TIRÉS AU SORT AUX ÉPREUVES ORALES

❖ Epreuve de finances publiques et économie financière

- ♦ « Nous vivons au-dessus de nos moyens », Pierre Moscovici, premier président de la Cour des comptes, 10 mars 2023
- ♦ L'encadrement des dépenses des collectivités territoriales : modalités, intérêts et limites
- ♦ Le système fiscal peut-il favoriser la transition écologique ?

❖ Epreuve de droit et gestion des collectivités locales

- ♦ Une mission de contrôle de la chambre régionale des comptes (CRC) est menée sur l'organisation et le fonctionnement de votre service d'incendie et de secours. La CRC s'interroge sur le nombre élevé de centres d'incendie et de secours et préconise leurs diminutions pour réaliser des économies de fonctionnement. Certains élus locaux sont favorables alors que d'autres s'y opposent à la fois pour des raisons de maillage opérationnel mais aussi pour des raisons économiques. La Présidente du Conseil d'administration vous demande de lui préparer les éléments en réponse qui seront débattus en séance avant d'être transmis à la CRC.
- ♦ Directeur adjoint d'un SDIS de catégorie A, le nouveau PCASDIS vous interroge sur les conditions dans lesquelles sa responsabilité pénale et celle du SDIS, mais aussi celle du préfet, pourraient être mises en cause dans l'exercice de leurs fonctions.
- ♦ Directeur adjoint d'un SDIS de catégorie B (480 000 habitants, 350 SPP, 2300 SPV), vous apprenez qu'un sapeur-pompier professionnel du corps départemental a été filmé lors d'une manifestation contre la réforme des retraites alors qu'il insultait et tentait d'atteindre les forces de l'ordre avec des jets de projectiles. La vidéo en question a été mise sur les réseaux sociaux publics dans la matinée où se sont déroulés les faits et l'individu y est reconnaissable. Cette vidéo passe, par ailleurs, sur les chaînes de télévision. Le directeur qui est en déplacement à l'extérieur du département vous demande de gérer ce dossier et de lui faire des propositions dans la soirée.

❖ Epreuve d'anglais

- ♦ « Scientists deliver 'final warning' on climate crisis : act now or it's too late », Fiona Harvey Environment editor, The Guardian, 20 March 2023
- ♦ « With the Paris Olympics 18 months away, the debate over Russian athletes is back », Becky Sullivan, National Public Radio, 2 February 2023
- ♦ « Cuba's enormous blaze fuels fears of instability even as flames are doused », Ed Augustin in Matanzas, adapted from The Guardian, 10 August 2022

VI. COMMENTAIRES DES EXAMINATEURS ET EXAMINATRICES AUX ÉPREUVES ORALES

❖ Finances publiques et économie financière

Les candidats, pour une part significative d'entre eux, ont envisagé l'épreuve avec appréhension. Ils ont eu tendances à se focaliser sur des connaissances au détriment de la compréhension des mécanismes et des enjeux. De manière fréquente, les candidats ont appréhendé les finances publiques et l'économie financière comme une matière éloignée de leurs enjeux professionnels. Or, elle est essentielle pour adopter la posture de gestionnaire public que suppose l'accès au grade de colonel.

Il peut être recommandé aux candidats de davantage se projeter en tant que futurs gestionnaires de moyens publics et de prêter attention à ce qui fait débat, de bien suivre les controverses autour de questions de finances publiques et d'économie financière, aussi bien dans la presse nationale qu'à l'échelon local. En amont des épreuves d'admission, il peut être opportun de faire la démarche d'aller rencontrer des colonels et des directeurs financiers en vue de bénéficier de leur vision des enjeux, priorités et outils de gestion.

❖ Droit et gestion des collectivités locales

Les candidats, sur la forme, ont respecté les attendus de la présentation d'un sujet à traiter (introduction, plan en deux parties, conclusion). Sur le fond, la grande majorité a démontré une approche professionnelle d'une situation de droit qui, à défaut de références juridiques, a mobilisé un raisonnement déductif, voire instinctif.

Il est conseillé aux candidats de revoir, et pour certains de voir, les fondamentaux du droit administratif et du droit pénal appliqués à la sécurité civile. Les candidats doivent reconnaître leurs méconnaissances ou absences de connaissances.

❖ Anglais

La préparation a semblé extrêmement hétérogène. Certains candidats se sont présentés très bien préparés alors que d'autres manquaient de vocabulaire de base, y compris dans leur domaine professionnel.

Les examinatrices conseillent aux candidats de pratiquer l'exercice de traduction de textes de presse (lecture régulière de quotidiens). Les candidats doivent utiliser de manière intensive des logiciels et ressources en ligne pour améliorer la prononciation, la fluidité, la maîtrise du vocabulaire et de grammaire de base.

DONNÉES STATISTIQUES

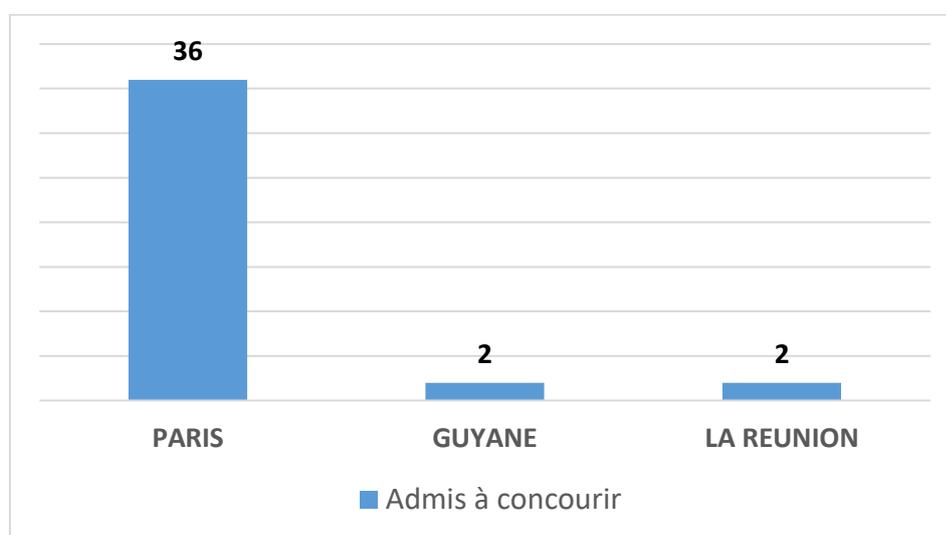
I. POSTES OUVERTS AU CONCOURS INTERNE

12 postes

II. REPARTITION DES CANDIDATS PAR CENTRES D'ECRITS

Candidats admis à concourir

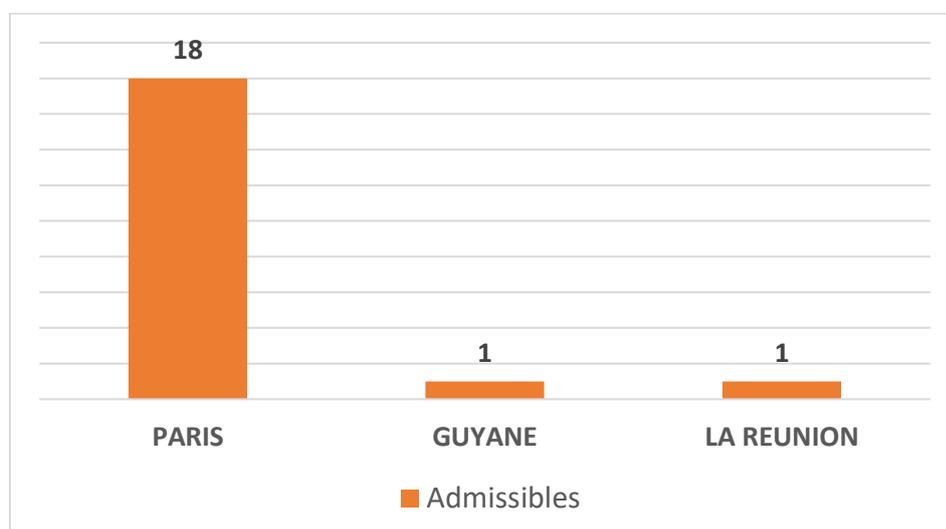
L'étude de la recevabilité des candidatures, qui sélectionne les candidats admis à concourir, a été effectuée avant l'épreuve d'admissibilité par le service des concours et examens professionnels.



Taux de présence pour la session 2023 : 82,5%

En 2023, 40 candidats ont été admis à concourir et 33 candidats se sont présentés à la première épreuve.

Candidats admissibles



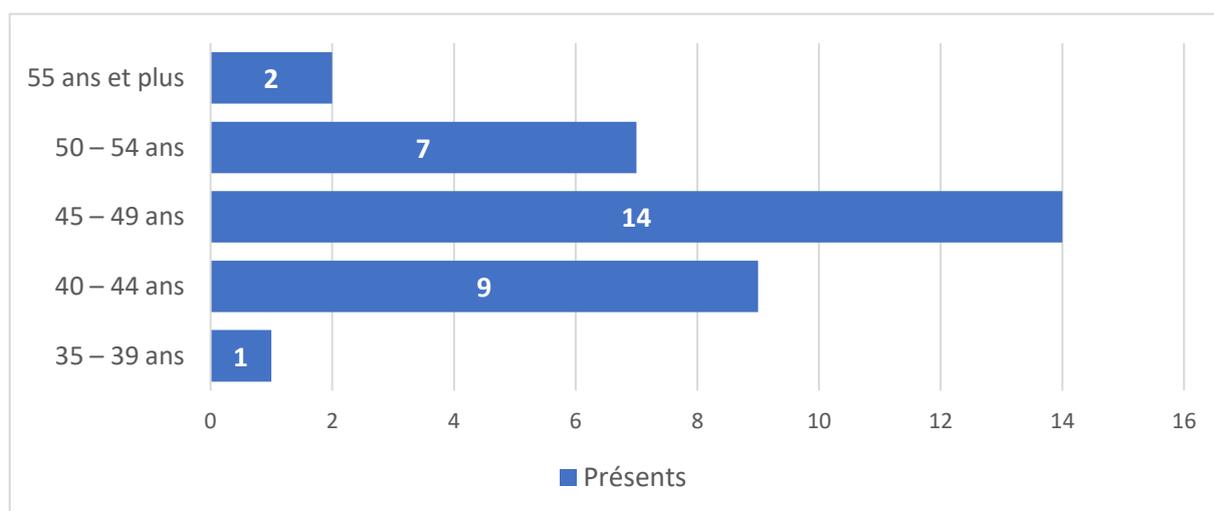
III. PROFIL DES CANDIDATS

GENRE

L'ensemble des candidats de la session 2023 sont des hommes.

Age

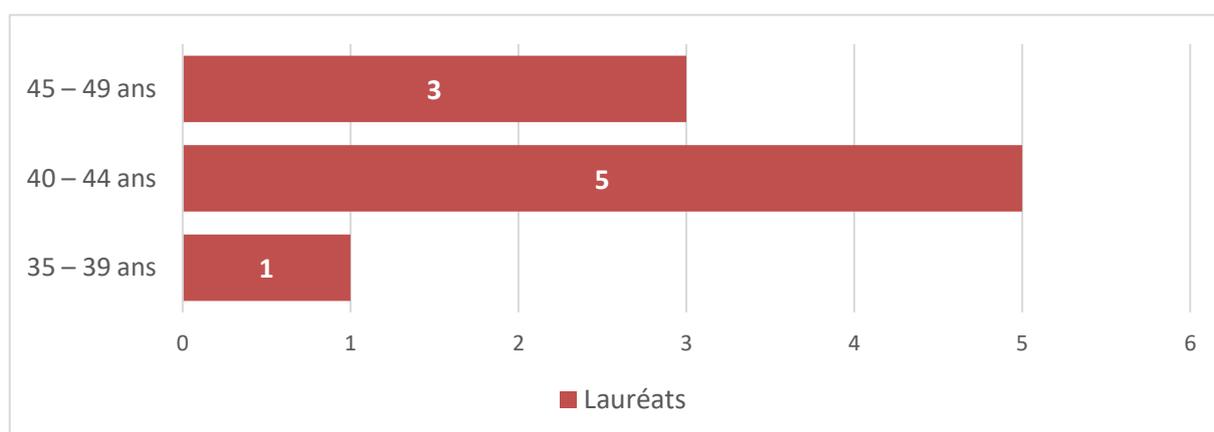
Candidats présents



Présents – session 2023

Les candidats issus de la tranche d'âge 45-49 ans sont majoritaires.

Lauréats

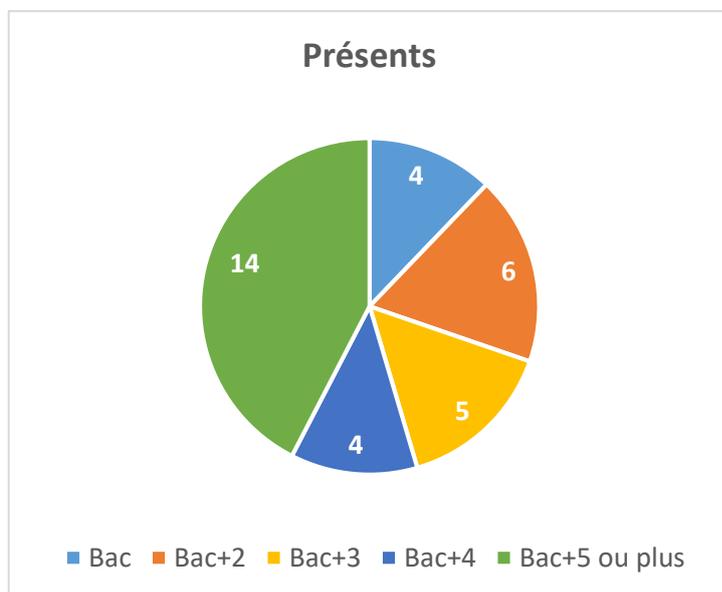


Lauréats – session 2023

Les lauréats issus de la tranche d'âge 40-44 ans sont majoritaires.

Niveau d'études

Candidats présents

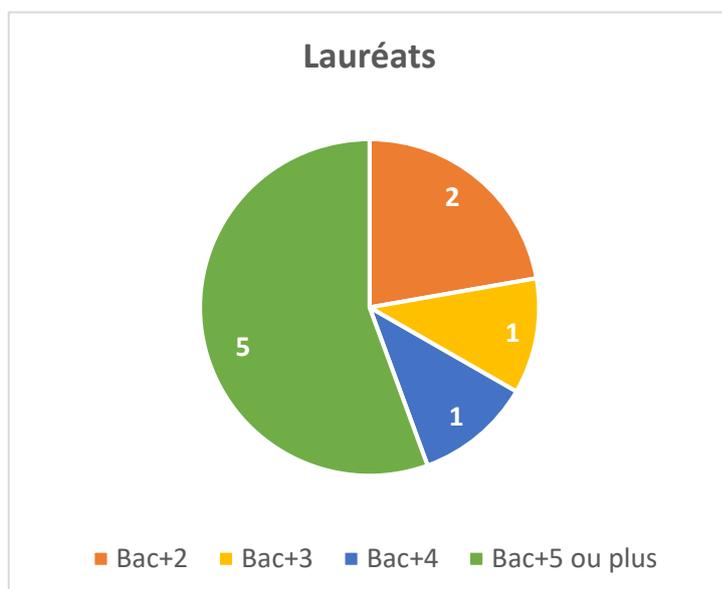


Présents – session 2023 : 42,4% de candidats sont diplômés Bac+5

Bac+4 : 12,1% - Bac+3 : 15,2% - Bac+2 : 18,2% - Bac : 12,1%.

Les candidats à se présenter sont en majorité diplômés.

Lauréats



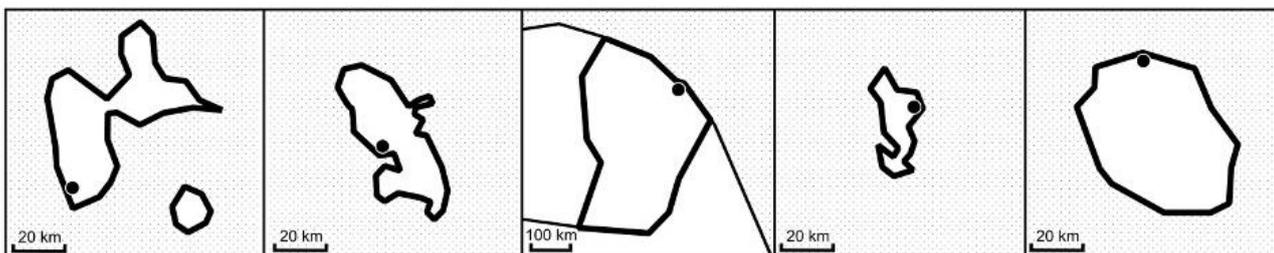
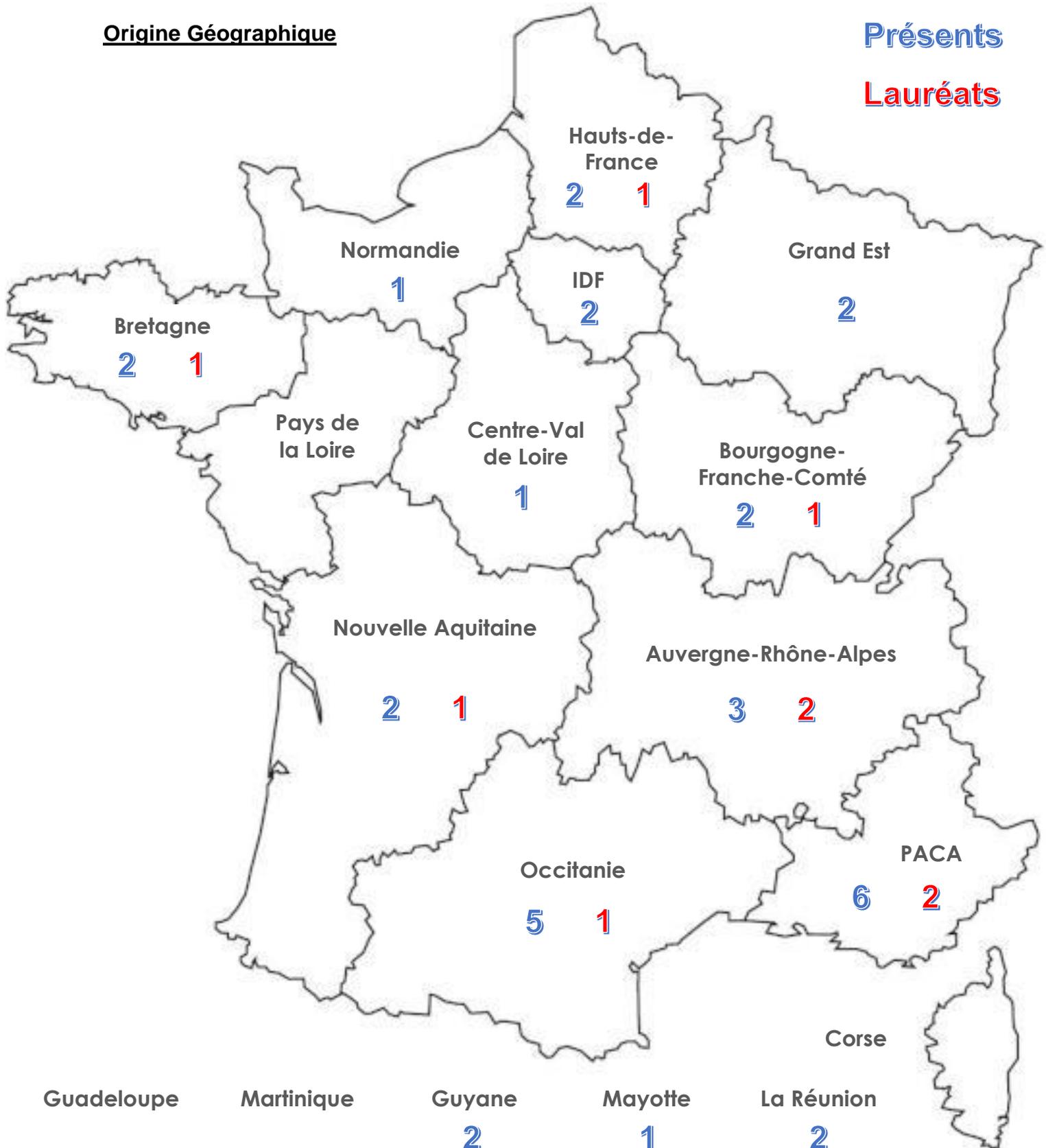
Lauréats – session 2023 : 55,6% de candidats diplômés Bac+5

Bac+4 : 11,1%, Bac+3 : 11,1%, Bac+2 : 22,2%.

Origine Géographique

Présents

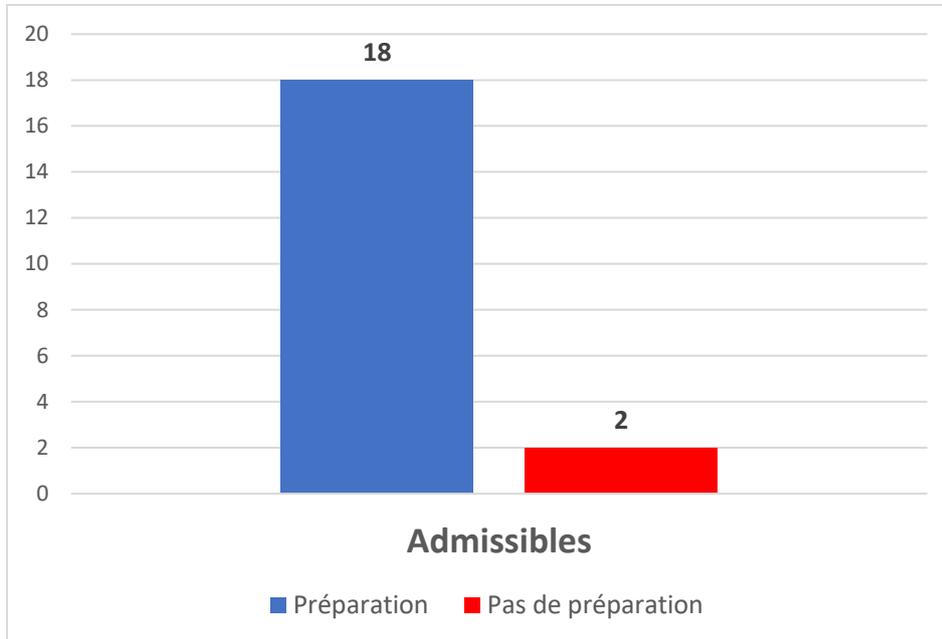
Lauréats



Préparation suivie

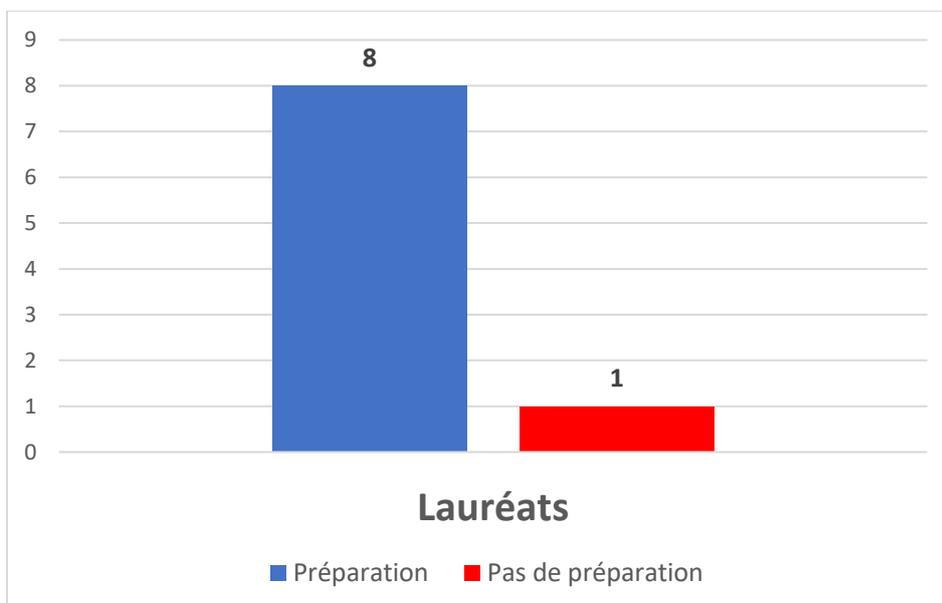
Candidats admissibles

90% des candidats admissibles au concours de 2023 ont suivi une préparation. 17 candidats ont suivi la préparation auprès du CNFPT.

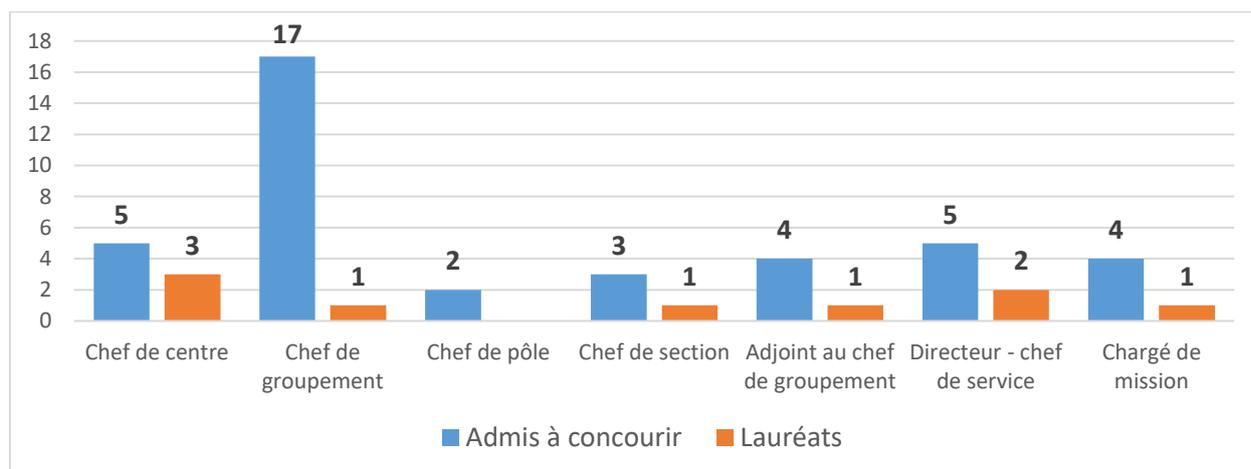


Lauréats

88,9% des lauréats au concours de 2023 ont suivi une préparation. Ces 8 lauréats ont suivi la préparation du CNFPT.

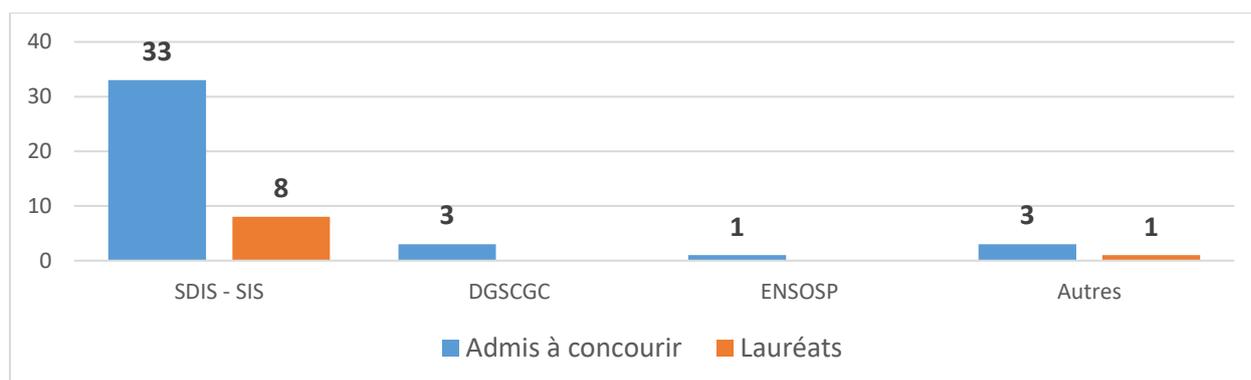


Fonction



En 2023, la majorité des candidats admis à concourir sont chefs de groupement (42,5%). Les profils des lauréats sont variés.

Lieu de travail



82,5% des candidats admis à concourir et 88,9% des lauréats travaillent dans un SDIS ou un SIS.

IV. NOTES AUX EPREUVES

Epreuves d'admissibilité - Notes obtenues

	Composition société contemporaine (coef. 2)		Valorisation de l'expérience professionnelle (coef. 4)		Note d'analyse et de proposition avec option (coef. 2)	
	Admissibles	Lauréats	Admissibles	Lauréats	Admissibles	Lauréats
Moyenne	10,33	10,44	11,73	11,56	11,63	12,72
Note max.	13	12	15	15	16	15
Note min.	8	8	8	8	7	10,50
Sup. à 10	12	6	19	8	15	9

Aucun candidat n'a obtenu de note éliminatoire (inférieure à 5) aux épreuves écrites d'admissibilité.

Détail des notes obtenues par option à la note d'analyse et de proposition

	CANDIDATS ADMISSIBLES			
	Note d'analyse et de proposition (coef. 2)			
	Droit public	Economie	Union européenne	Questions sociales
Moyenne	11,22		11,78	12,75
Note maximum	15		16	13
Note minimum	7		8,50	12,50
Sup. à 10	6		7	2

Aucun candidat n'a obtenu de note éliminatoire (inférieure à 5) à l'épreuve de note d'analyse et de proposition avec option.

	LAUREATS			
	Note d'analyse et de proposition (coef. 2)			
	Droit public	Economie	Union européenne	Questions sociales
Moyenne	12,90		12,50	12,50
Note maximum	15		14,50	12,50
Note minimum	10,50		10,50	12,50
Sup. à 10	5		3	1

Seuils d'admissibilité 2023

79 / 160 points soit une moyenne de **9,88 / 20**
Soit 20 candidats admissibles

Epreuves d'admission - Notes par épreuves

2 candidats admissibles ne se sont pas présentés aux épreuves orales d'admission.

	CANDIDATS ADMISSIBLES			
	Entretien jury (coef. 5)	Finances publiques (coef. 2)	DGCL (coef. 2)	Anglais (coef. 1)
Moyenne	10,86	10,81	10,11	12,42
Note maximum	17,50	19	15	18
Note minimum	5	6	5	6,50
Sup. à 10	11	9	10	12

Aucun candidat n'a obtenu de note éliminatoire (inférieure à 5) aux épreuves orales d'admission.

	LAUREATS			
	Entretien jury (coef. 5)	Finances publiques (coef. 2)	DGCL (coef. 2)	Anglais (coef. 1)
Moyenne	13	12,56	11,78	12,72
Note maximum	17,50	19	15	18
Note minimum	9	8	9	6,50
Sup. à 10	8	6	7	6

Seuils d'admission 2023

202,50 / 360 points soit une moyenne de **11,25 / 20**
Soit 9 candidats admis

Les opérations des concours et des examens professionnels du CNFPT sont certifiées ISO 9001. Cette démarche qualité vise à s'engager dans une amélioration continue de nos process à travers notamment une écoute active de nos usagers et partenaires.



Elaboration et organisation des concours et examens professionnels pour le recrutement des cadres de direction de la fonction publique territoriale

CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
80, RUE DE REUILLY - CS 41232 - 75578 PARIS CEDEX 12
TÉL. : 01 55 27 44 00 - FAX : 01 55 27 44 01
WWW.CNFPT.FR

Certification ISO 9001/2015
Élaboration et organisation
des concours et examens pour le
recrutement des cadres de direction
de la fonction publique territoriale

